



PV Réunion CD du jeudi 15 juin 2023

Présents : Gildas Porzier, Godelieve Hartmann, Franck Lecocq, Alain Christien, Cathy Lestideau, Jean-Paul Toulgoat, Jean-françois Leneveu, Cyrille Le Nader.

Excusés : Fabrice Pineau, Olivier Bolzer, Christine Cardinal, Didier Lucas, Romuald Cadou, Gwénaëlle Guillou, Lisenn Bréelle, Rémi Le Diouris, Emmanuelle Daniel.

Invité excusé : Jean-Yves Pennanech

Début de la réunion : 20h30

1 - Approbation du dernier PV du CD

Document approuvé sans modification

2 – Point des différentes commissions :

- ✚ **CSO** : (cf pv CSO du 25 mai 2023)
Point sur les dernières compétitions
Validation des records

Lors de la prochaine CSO Régionale fin juin, il est prévu de créer un calendrier allant jusqu'à fin mars afin que les CSO départementales puissent anticiper et sortir le calendrier hivernal tôt.
Prochaine réunion prévue le mardi 4 juillet 2023

- ✚ **CDJ** : (cf pv CDJ du 6 juin 2023)
Bilan des dernières compétitions.

La programmation d'un meeting à la suite d'un Finistère Minimes n'est pas à refaire.

Manque de compétitions minimes avant le Bretagne et les Pointes d'Or.

Les titres de champion départemental de marche seront attribués lors des Finistère et non plus au challenge Mario Gatti.

- ✚ **ETD** :

Bon déroulement du stage à l'Île Tudy. Une cinquantaine d'athlètes présents. A reprogrammer la saison prochaine.

Constat que le niveau global des performances a décliné.

Constat d'une baisse du nombre d'entraîneur qualifié et/ou spécialisé.

✚ **Licences** : Au 15 mars 2023, nous enregistrons 3760 licenciés ; 3 mois plus tard, nous en sommes à 3823 soit +63 licences mais toujours en dessous des 3908 licences pour la saison 2022 (-85 licences)

Les licences féminines l'emportent toujours sur celles masculines avec 1944 F contre 1879 H soit 50,85 % de licences féminines (50,82 % en mars 2023), surtout dans les catégories U12, U14, U16, U18 mais en infériorité à partir des U23.

La catégorie la mieux représentée reste les masters avec 940 licenciés (554 hommes contre 386 femmes), ensuite les U12 à 553, talonnés par les U14 à 504, les U16, U10, U18, SENIOR, U20, U23 et U7.

En ce qui concerne les types de licences, les licences compétitions sont très majoritaires avec 2207 sur un total de 3823 et toujours en augmentation par rapport à celles de 2022 (2097) soit +110. Le nombre de licences encadrement reste sensiblement identique à celui de 2022 avec 241 contre 237 en 2022.

✚ **Informatique** :

Nous remercions les secrétaires informatiques pour lesquels (les) le travail n'est pas toujours aisé.

✚ **Officiels** :

Situation des formations au 12 juin 2023

Juges niveau 2

Validés par l'OFA : 4

En attente de validation de l'OFA : 3

En attente du module M00001 après évaluation : 6

Une Jeune Juge Nationale UGSEL est en attente de validation JUSA

Jeunes Juges Départementaux

Validés : 6, session Saint-Renan

En attente de validation : 10, session Quimper

Une JJD a été évaluée pour passer JJR, transmis à la Ligue.

Observations

Jean-Yves constate que lors des engagements dans les jurys, les anciennes dénominations sont utilisées pour les nouveaux juges.

Les juges diplômés dans le Finistère depuis 2022 ne doivent plus être engagés en JCR, JSR, JLR... mais en JUCO, JUSA, JULA... Seuls les juges diplômés avant cette date conservent les anciennes dénominations.

Il faut que les clubs rappellent aux candidats qu'ils doivent regarder régulièrement le calendrier de l'OFA pour s'inscrire au module M00001 Responsabilité et éthique. Dès septembre il y a des sessions en visio (15 et 29 septembre 2023).

Comme l'an dernier une note sera envoyée aux clubs fin septembre ou début octobre pour les formations 2023-2024.

Dopage : Christine Cardinal aimerait sensibiliser les organisateurs de compétitions hors stade au respect de la réglementation sur l'antidopage notamment sur les courses labellisées : le cahier des charges précise des locaux adaptés et la présence d'un délégué (minimum CAD2 et non pas CAD) ainsi que des escortes formées si possible (CAD, nouvelle appellation ADE). Lorsqu'elle vérifie les jurys sur le site FFA, il y a souvent des erreurs, les 4 départements confondus.

En ce qui concerne le Finistère, pour ce qui est de la piste, Christine veille au jury en lien avec la Ligue et Olivier Bolzer. Il faut rappeler que les escortes et délégués rapportent des points à leurs

clubs et qu'ils doivent figurer également dans le jury de chaque compétition, même s'il n'y a pas de contrôle. De plus, si contrôle effectif, cela permet aux escortes de valider une mission, donc valorisation dans leur parcours.

3 – Dotation pour les clubs organisateurs de cross :

Vote unanime pour la création d'une enveloppe de 2 000€ destinée aux clubs organisateurs de cross. Cette enveloppe sera répartie en fonction du nombre de clubs organisateurs et n'excèdera pas 500€ par club. En outre, elle sera allouée uniquement aux clubs organisant régulièrement des cross. Un évènement unique n'ouvrira donc pas droit à cette dotation. Elle sera attribuée en fin de saison hivernale.

4 – Obtention de la médaille de Bronze de la FFA :

Sont proposés à la Ligue pour l'obtention de la médaille de Bronze de la FFA :

- Jacques LICHOU, Stade Lesneven, en tant que dirigeant
- Kévin Le CLERCH, BBKA, en tant qu'entraîneur
- Julie KOULMANN, SB, en tant qu'officiel

5 – Subvention exceptionnelle :

La subvention exceptionnelle de 4000€ demandée pour aider la journée des scolaires aux Championnats de France de cross nous a été accordée dans sa totalité. Cette journée ayant été annulée pour cause de mauvais temps, le Comité Départemental l'utilisera pour les scolaires au Festival de cross au mois de novembre 2023 en plus des 1 500€ déjà prévus.

6 – Revoir formule des challenges départementaux organisés par l'ETD :

Impossibilité d'avoir les classements le jour de la compétition. A revoir en ETD

7 – Contrat d'assurance et réparation de la caméra arrivée :

Augmentation de la valeur du matériel CD à assurer. Voir montant de la cotisation proposée par l'assurance actuelle et voir si nécessaire de démarcher d'autres assurances.

La caméra « arrivée » sera réparée pour un montant de 168€.

8 – Question diverse :

Mail de Cédric L. :

« Les athlètes n'étaient pas présents cette année au championnat départemental. Je ne sais pas si cela vous intéresse, mais il me paraîtrait intéressant de placer les départementaux le week-end qui précède le 1^{er} tour des Interclubs. Cela permettrait d'avoir tous les athlètes présents, pas au meilleur de leur forme,

mais tous là car tout le monde a besoin de courir avant les interclubs. Il y a certainement des contraintes mais voir que les meilleurs athlètes n'étaient pas présents ne m'a pas fait plaisir. »

Le CD estime que pour la plupart des athlètes ce serait trop tôt. Les Interclubs sont souvent des courses de rentrée.

Fin de la réunion : 22h00

Le Président

Gildas PORZIER

La Secrétaire

Godelieve HARTMANN